

ORIENTATIONS POLITIQUES

ISSUES DU SÉMINAIRE MOBILITÉ GRAND GENÈVE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Préambule

La présente synthèse est le fruit du travail des 20 participants réunis en 4 tables-rondes lors du séminaire d'une demi-journée qui s'est déroulé dans un format inédit à la Maison internationale des associations à Genève. Les élus invités représentaient les collectivités publiques françaises et suisses du périmètre de l'agglomération disposant de la compétence mobilité à leur échelon institutionnel.

Ce séminaire politique consacré à la mobilité terrestre des personnes s'inscrivait dans la continuité d'une première rencontre tenue en juillet 2019 qui avait lancé la transition écologique du Grand Genève. Il a permis d'appréhender les changements importants attendus dans le domaine de la mobilité qui doit, au-delà d'une réponse technologique qui ne constitue assurément pas une solution miracle, considérer la nécessité de réduire les distances parcourues en véhicules motorisés et passer d'une logique de recherche de gains de temps individuels vers un nouveau paradigme de recherche d'espaces collectifs.

La synthèse présente les orientations politiques et les obstacles pour les concrétiser qui ont été retenus par les participants dans les discussions en tables-rondes.

Les trois co-présidents du GTT Mobilité Grand Genève :

Serge Dal Busco
Conseiller d'Etat
République et Canton de Genève



Astrid Baud-Roche
Conseillère régionale
Présidente GLCT transports publics
Région Auvergne-Rhône-Alpes



Gérald Cretegny
Président
Région de Nyon



Elle pose les fondements politiques pour engager le travail de révision de la stratégie mobilité d'agglomération à l'aune des objectifs de la transition écologique visant la neutralité carbone en 2050. Cela nécessite que chacun-e fasse sa part équitable d'efforts et nous pouvons relever à ce propos que l'enjeu de l'éventuel renoncement à certains projets reste un sujet délicat.

Un prochain séminaire est prévu à l'automne 2021 sur la nouvelle stratégie mobilité afin d'alimenter la charte d'engagement du Programme d'actions concerté pour la transition écologique (PACTE) du Grand Genève ainsi que la refonte de la vision territoriale et de la coordination urbanisation-transport associées. Il permettra de poursuivre le travail engagé pour une mobilité affranchie des énergies fossiles.

Le groupe de travail thématique (GTT) Mobilité du Grand Genève remercie les participant.es au séminaire du 15 septembre 2020 qui marque un temps fort dans la construction de l'agglomération de demain.



LES ORIENTATIONS POLITIQUES

POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA MOBILITÉ TERRESTRE DES PERSONNES

Les orientations ne sont pas listées dans un ordre de priorité car elles sont toutes nécessaires pour répondre à l'urgence climatique et être en mesure d'atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050 avec une étape de réduction importante des émissions de gaz à effet de serre de -60% en 2030.

Il faut :

- **Réduire la part du transport individuel motorisé (TIM)**, notamment par une réduction des capacités routières et une réorganisation de l'espace de circulation en faveur des modes doux et des transports collectifs, et par une tarification renforcée du stationnement et de l'usage du réseau routier, par exemple avec un péage urbain.
- **Renoncer à la réalisation de nouveaux projets routiers** visant une augmentation de la capacité du réseau TIM, et optimiser les projets routiers existants en réévaluant leur fonctionnalité à l'aune de la transition écologique, par exemple pour favoriser les nouveaux usages et la complémentarité des modes de déplacement tels que le covoiturage, les transports collectifs et les modes doux.
- **Développer l'offre ferroviaire et renforcer l'offre de bus en rabattement**, notamment par la modernisation du réseau sur la partie française du Grand Genève pour augmenter la fréquence des trains, et établir une vision conjointe franco-suisse des étapes de développement futures du réseau ferroviaire qui s'appuie sur le Léman Express et intègre notamment le projet de nouvelle ligne diamétrale dans le cœur d'agglomération.
- **Développer fortement l'usage du vélo**, notamment par un aménagement ambitieux de voies cyclables directes et sécurisées, de voies vertes qualitatives, et de voies rapides pour franchir de longues distances en mobilisant le potentiel du vélo à assistance électrique.
- **Faciliter l'accès aux différents services de mobilité et une multimodalité** simple, complète, intuitive et transfrontalière, par exemple en améliorant l'interopérabilité et l'intégration des offres de mobilité articulées sur un réseau structurant de transports collectifs à renforcer, notamment en associant les acteurs concernés et en intégrant l'évaluation de l'impact de ces offres en matière de santé publique, d'émissions de CO₂, de bruit, etc.
- **Une cohérence dans la vision stratégique de la mobilité**, au travers d'une planification territoriale transfrontalière équilibrée élaborée par les partenaires du Grand Genève, qui pourrait par exemple prendre la forme d'un schéma de cohérence des mobilités d'agglomération faisant office de planification «faîtière» coordonnée avec l'urbanisation et l'équilibre logements-emplois.
- **Faire évoluer la gouvernance** pour dépasser l'obstacle institutionnel des périmètres de compétence, par exemple au moyen d'une autorité organisatrice des mobilités pour l'ensemble du Grand Genève qui renforcerait le niveau décisionnel transfrontalier en matière de transport et qui s'engagerait sur un programme d'actions franco-valdo-genevois conjoint.
- **S'engager autour d'un programme d'actions franco-valdo-genevois conjoint et prévoir des financements communs et solidaires** qui permettent de contribuer à sa mise en œuvre, par exemple sous forme d'un mécanisme de financement franco-suisse de type contractuel portant à la fois tant sur des frais d'investissement que des frais de fonctionnement.
- **S'assurer de l'acceptabilité par la population** en proposant des mesures équitables pour lesquelles les individus, les entreprises privées, et les collectivités publiques qui ont en plus un devoir d'exemplarité, doivent faire leur part d'effort proportionnée, tout en considérant avec attention les éventuels conflits avec le modèle socio-économique du territoire.



En complément nous vous invitons à revoir la vidéo de 3' produite spécialement pour le séminaire au moyen du lien suivant <https://vimeo.com/451771831>

et de consulter le site web du Programme pour l'environnement de l'ONU qui présente le rapport d'activité mondial 2019 sur l'action climatique et plus spécifiquement l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions https://www.unenvironment.org/interactive/emissions-gap-report/2019/report_fr.php

LES OBSTACLES À FRANCHIR

POUR CONCRÉTISER LES ORIENTATIONS POLITIQUES

Les obstacles à franchir ne sont pas listés dans un ordre de priorité. Chaque obstacle peut concerner plusieurs orientations politiques de la page précédente.

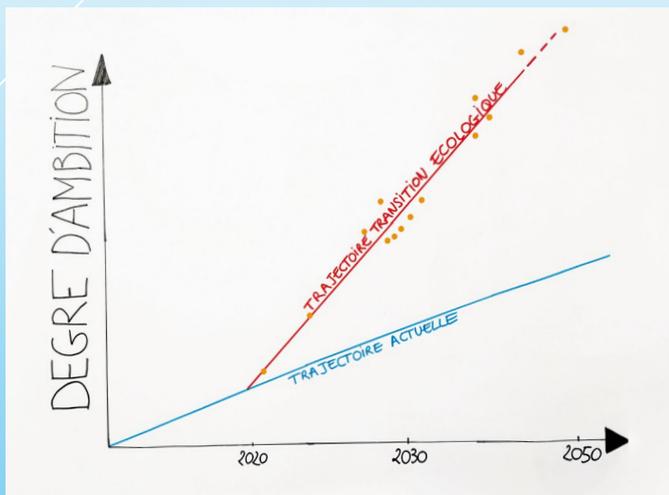
- **La difficulté de définir, d'assumer et de gérer des priorités et des arbitrages politiques** entre les modes de déplacement sur la base de leurs avantages et inconvénients respectifs qui puissent être communiqués clairement à la population en s'appuyant sur une vision territoriale transfrontalière à long terme.
- **La difficulté de se réinterroger sur des projets existants et des engagements pris dans le passé**, sous la pression des milieux concernés ou en rapport avec des niveaux décisionnels d'échelon national, même s'ils peuvent être en décalage voire en opposition avec les objectifs de transition écologique et freiner les changements de comportements attendus.
- **La dispersion des niveaux de décision à différents échelons territoriaux**, en particulier côté français, et la compétition entre les collectivités publiques sur certains projets qui peut péjorer la prise en compte de l'intérêt commun dans les discussions partenariales.
- **Les contraintes réglementaires et administratives** liées à la dimension binationale du Grand Genève, par exemple les règles limitant le télétravail des travailleurs frontaliers, qui s'opposent à la mise en place de solutions harmonieuses pour notre bassin de vie commun.
- **Le manque d'un document de planification légal transfrontalier**, opposable aux collectivités publiques à l'échelle de l'agglomération, qui permette aux décideurs de se projeter au-delà de leur périmètre institutionnel respectifs et garantisse la cohérence de l'action publique coordonnée aux échelons locaux en matière d'urbanisation, de mobilités et d'environnement.
- **La lenteur des processus décisionnels** pour étudier et réaliser des projets, ainsi que les calendriers politiques et électoraux qui sont rarement alignés entre la partie suisse et la partie française de l'agglomération.
- **Les contraintes et incertitudes financières**, notamment pour les infrastructures complexes et lourdes comme le ferroviaire qui s'inscrivent dans un long temps de planification, et les besoins rapides de réorientations des ressources financières vers les objectifs de neutralité carbone.
- **Le défi de trouver un chemin équilibré entre mesures incitatives et contraignantes** qui permette de gérer les inévitables conflits d'usage et d'obtenir l'adhésion de la majorité de la population aux changements de comportements nécessaires pour réussir la transition écologique de la mobilité.



UNE AMBITION FRANCO-SUISSE PARTAGÉE

Les discussions en séminaire n'ont pas fait ressortir de différences fondamentales entre participants suisses et français sur les constats, les orientations et les obstacles, ce qui montre bien la réalité vécue du Grand Genève comme bassin de vie commun.

Les participants ont été invités à coller une gommette jaune sur le graphique pour situer leur ambition entre le modèle actuel et la trajectoire de la transition écologique vers la neutralité carbone :



Le sentiment général est qu'il faut réussir à dépasser le modèle actuel de notre mobilité en définissant une nouvelle vision qui concrétise les déclarations d'urgence climatique, en témoigne le graphique ci-dessous qui montre une ambition franco-suisse partagée et alignée sur la trajectoire de la transition écologique.

Voici l'état d'esprit qui ressort des participants à la fin du séminaire :



Liste des participant.es aux tables-rondes du séminaire, pour mémoire :

PARTICIPANT.E	INSTITUTION
M. Gilbert ALLARD	Président du Syndicat mixte des 4 Communautés de communes (SM4CC)
Mme Astrid BAUD-ROCHE	Conseillère régionale déléguée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. Hubert BERTRAND	Vice-Président de Pays de Gex Agglomération
M. Jean-Luc BLONDEL	Sous-Préfet de St-Julien-en-Genevois
Mme Catherine BRUN	Vice-Présidente de la Communauté de communes du Pays Bellegardien
M. Pierre-Jean CRASTES	Président de la Communauté de communes du Genevois
M. Gérald CRETEGNY	Président de la Région de Nyon
M. Serge DAL BUSCO	Conseiller d'Etat du canton de Genève en charge du Département des infrastructures
M. Gabriel DOUBLET	Président d'Annemasse – Les Voirons Agglomération
M. Christian DUPESSEY	Président du Pôle métropolitain du Genevois français
M. Denis DUVERNAY	Vice-Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie
M. Antonio HODGERS	Conseiller d'Etat du canton de Genève en charge du Département du territoire
M. Benoît HUBER	Sous-Préfet de Gex-Nantua
M. Sébastien JAVOGUES	Président de la Communauté de communes Arve et Salève
M. Laurent JIMAJA	Association des communes genevoises (ACG), Maire du Grand-Saconnex
M. Cédric LAMBERT	Association des communes genevoises (ACG), Maire de Versoix
M. Gérard PAOLI	Vice-Président du Conseil départemental de l'Ain
Mme Frédérique PERLER	Conseillère administrative de la Ville de Genève
Mme Christelle PETEX	Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Savoie
M. Stéphane VALLI	Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français
M. Benjamin VIBERT	Délégué mobilité à la Communauté de communes du Pays Bellegardien

GLCT Grand Genève

Présidence du Conseil d'Etat
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964 - 1211 Genève 3

Pôle métropolitain du Genevois français

T +33 (0)4 50 04 54 08
infos@grand-geneve.org

Région de Nyon

T +41 (0)22 361 23 24
info@regiondenyon.ch

République et Canton de Genève

T +41 (0)22 546 73 40
grand-geneve@etat.ge.ch